

Epidémie Covid-19 et périnatalité

En réponse à la crise sanitaire et aux mesures prises par les autorités, le RPO vous informe

En l'état actuel des connaissances au 31/03/2020, nous vous transmettons les informations à notre disposition. Ces données et les liens afférents sont susceptibles de changer en fonction du contexte épidémiologique.

- 1. Tous les établissements d'Occitanie disposant d'une maternité se sont organisés pour accueillir des patientes COVID+ confirmées ou suspectes dans leurs locaux. La tendance générale dans la région Occitanie est à la prise en charge complète de la patiente COVID+ dans la maternité d'inscription (accueil, naissance, post partum). Les transferts sont réalisés pour des indications obstétricales / détresse respiratoire.
- Le RPO invite et encourage les établissements s'étant organisés en filière COVID + à tester ces circuits via des scénarios de simulation afin d'analyser et affiner les organisations, notamment pour les cas de césariennes code rouge. Les versants obstétrico-pédiatriques sont ainsi bien visualisés.
- 3. **Un protocole régional sur les indications et modalités de transferts de patientes COVID +** est en cours de rédaction, validé par les maternités de type 3 de la région.
- 4. Le RPO continue de vous mettre en lien et de vous informer en direct sur la crise sanitaire du COVID 19, pour cela une adresse mail de contact a été créée : info-covid19@perinatalite-occitanie.fr.
- 5. Le RPO a mis en place une Plateforme collaborative scientifique sur le COVID en périnatalité, pour en savoir plus nous contacter : <u>info-covid19@perinatalite-occitanie.fr.</u>
- 6. Les professionnels de santé du secteur libéral ont été fortement mis à contribution pour l'organisation des suivis des grossesses sorties précoces, et des enfants vulnérables. Nous les remercions chaleureusement et poursuivons nos échanges pour favoriser les collaborations ville-hôpital en y incluant les services de PMI. Un listing des SF libérales de l'Occitanie et des médecins libéraux en capacité de consulter les nouveau-nés en sortie précoce est disponible sur simple demande.
- 7. Le RPO continue de vous accompagner dans l'orientation des transferts périnataux. Les cas de femmes enceintes ou accouchées COVID + ne seront transférées vers les structures appropriées qu'en fonction de motifs obstétricaux ou néonataux (prématurité par exemple...) ou de détresse respiratoire maternelle (cf protocole régional à venir). Merci de continuer à nous solliciter même en situation de covid confirmé ou suspect, nous vous mettrons en lien avec le SAMU dans les meilleurs délais.

Pour rappel, notre service des transferts périnataux est joignable tous les jours ouvrables :

à l'Est au 08 06 14 20 14, à l'Ouest au 05 34 39 33 20



Liens utiles:

- √ https://www.santepubliquefrance.fr/
- ✓ https://dgs-urgent.sante.gouv.fr
- √ https://www.sfpediatrie.com/
- √ http://www.societe-francaise-neonatalogie.fr/
- ✓ http://spiralconnect.univ-lyon1.fr/spiral-files/download?mode=inline&data=7594765
- ✓ https://www.naitreenalsace.fr/covid-19-information-pour-les-professionnels-de-sante/
- √ https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000041737443&dateTexte=&categorieLien=id
- √ https://www.groupedeveillecovid.fr/
- ✓ https://www.who.int/emergencies/diseases/novel-coronavirus-2019/global-research-on-novel-coronavirus-2019-ncov
- ✓ https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/articles/infection-au-nouveau-coronavirus-sars-cov-2-covid-19-france-et-monde
- ✓ https://geodes.santepubliquefrance.fr/#c=indicator&f=0&i=covid hospit.rea&s=2020-03-29&selcodgeo=66&t=a01&view=map2
- ✓ http://www.cngof.fr/actualites/707-covid-19-femme-enceinte
- ✓ https://www.sagefemme-pratique.com/axistv/video/covid-19-grossesse

Le numéro de contact officiel pour toute question sur le COVID-19 est le 0800 130 000